

DÉLIBÉRATION N° 2015/402
portant approbation du budget primitif de la Ville de Dumbéa pour l'exercice 2016
Budget Principal

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 10 décembre 2015,
VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
VU la délibération n°2014/119 du 4 avril 2014, relative à la délégation de pouvoir du Conseil Municipal au bénéfice du Maire,
VU la délibération n° 2015/89 du 5 novembre 2015, relative au débat d'orientations budgétaires 2016 la Ville de Dumbéa,
VU la note explicative de synthèse n° 2015/94 du 10 novembre 2015,
La commission municipale intitulée « administration générale et finances » entendue en séance du 26 novembre 2015,

Après en avoir délibéré,

D É C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le budget principal primitif 2016 de la Ville de Dumbéa est arrêté, en recettes et en dépenses, à la somme de **quatre milliards quatre-cent sept millions quatre-vingt-dix-huit mille six cent trente-huit francs CFP (4 407 098 638 F.CFP)**, se décomposant de la manière suivante :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 257 675 000 XPF
- SECTION D'INVESTISSEMENT	1 149 423 638 XPF
<u>TOTAL</u>	4 407 098 638 XPF

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement sont votés par opération, et par chapitre en section de fonctionnement, conformément aux tableaux joints en annexe 1.

ARTICLE 3 /

Sont approuvées les ajustements et l'ouverture des autorisations de programme et la répartition de leurs crédits de paiement correspondants, telles que récapitulées dans le tableau joint en annexe 2.

ARTICLE 4 /

La Ville s'engage à inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et au paiement des intérêts de la dette.

ARTICLE 5 /

Sont créés au sein des services municipaux de la Ville de Dumbéa, les postes suivants :

- 1 poste d'aide maternelle à la direction administrative et financière – service de la vie scolaire,
- 1 poste d'agent d'entretien à la direction administrative et financière – service de la vie scolaire,
- 2 postes de gestionnaire polyvalent à la direction administrative et financière – service des élections et de l'état civil – cellule de l'état civil.

ARTICLE 6 /

Est autorisé le versement d'une subvention au Centre Communal d'Actions Sociales de Dumbéa pour un montant de quatre-vingt-treize millions (93.000.000) XFP. La dépense est imputable au chapitre 65, article 657362 du budget de fonctionnement.

ARTICLE 7 /

Est autorisé le versement d'une participation à la Caisse des Ecoles de Dumbéa pour un montant deux-cent-quarante-six millions six-cent cinquante-cinq francs (246.655.000) XFP, au titre de l'année 2016, détaillée comme suit :

- Chapitre 012, article 6218, la somme de 31.655.000 XFP
- Chapitre 65, article 657361, la somme de 215.000.000 XFP

ARTICLE 8 /

Est autorisé le versement de la participation de la Ville de Dumbéa aux différents organismes intercommunaux tels que de SIGN, le SMTU, le Gie SERAIL, au titre de l'année 2016.

ARTICLE 9 /

Est autorisé le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Dumbéa à l'Association Française des Maires de Nouvelle-Calédonie et de s'acquitter de la cotisation annuelle au titre de l'année 2016.

ARTICLE 10 /

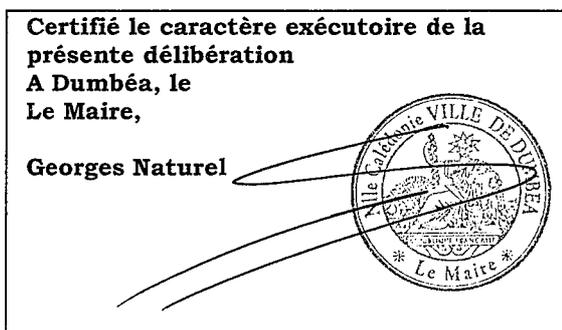
Est constituée une provision pour risques et charges de fonctionnement d'un montant de sept millions cinq cent mille francs (7.500.000) XFP, qui sera réajustée au fur et à mesure de l'évolution du risque.

ARTICLE 11 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 12 /

La présente délibération sera enregistrée, transmise au Trésorier de la province Sud et au commissaire délégué de la République pour la province Sud, et publiée par voie d'affichage.



DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 10 DECEMBRE 2015

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 10 DECEMBRE 2015

Le Maire,

Georges Naturel

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
Cabinet	-	1
SAG	-	1
S.G.	-	1
S.F.S.	-	2
D.S.T.	-	1
D.A.F.	-	1
AFFICHAGE	-	1
TRESORERIE PROVINCE SUD	-	1

ANNEXE 1 : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section du Budget de fonctionnement 2016 est votée par chapitre, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses		BP
<i>Chapitres</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montants en F.CFP</i>
011	Charges à caractère général	870 036 725
012	Charges de personnel	1 499 987 275
65	Autres charges de gestion courante	462 026 500
66	Charges financières	80 040 000
67	Charges exceptionnelles	44 340 000
68	Dotations aux provisions	7 500 000
042	Dotations aux amortissements	50 000 000
023	Virement à la section d'investissement	243 744 500
Total dépenses de fonctionnement		3 257 675 000

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Recettes		BP
<i>Chapitres</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montants</i>
013	Atténuations de charges	200 000
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	78 920 000
042	Travaux en régie	20 000 000
73	Impôts et taxes	764 800 000
74	Dotations et participations	2 296 385 000
75	Autres produits de gestion courante	96 870 000
77	Produits exceptionnels	500 000
Total recettes de fonctionnement		3 257 675 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section du Budget d'investissement 2016 est votée par opération, comme suit :

PROGRAMMES	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
16P001	ACQUISITION VEHICULES ROULANTS ET DIVERS MATERIELS 2016	5 000 000	
16P002	ACQUISITION EQUIPTS INFORMATIQUES 2016	1 440 000	
16P003	DEPLOIEMENT DES OUTILS FINANCIERS	280 000	
16P004	DEPLOIEMENT DES BORNES WIFI	600 000	
16P006	AUTRES TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX 2016	8 000 000	
00145P	MODERNISATION DU CONSEIL MUNICIPAL	1 298 900	
00024P	CONSTRUCTION DU POLE ADMINISTRATIF SUD	495 000 000	100 000 000
00065P	RENOVATION EQUIPEMENTS COMMUNAUX 2015	6 953 163	
00155P	AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'HOTEL DE VILLE 2015	22 575	
16P101	EQUIPEMENTS DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE 2016	275 000	
16P102	ACQUISITION POTEAUX INCENDIE 2016	500 000	

16P103	REALISATION D'UNE GENDARMERIE A DUMBEA SUR MER (études)	10 000 000	
16P104	AMENAGEMENT D'UNE PISTE D'EDUCATION A LA SECURITE ROUTIERE (études)	3 000 000	
16P005	TRAVAUX DE SECURISATION ET MISES AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX	6 500 000	
16P007	AMELIORATION VIE DANS LES QUARTIERS 2016	8 000 000	
16P008	AMENAGEMENT DU CIMETIERE MUNICIPAL	40 000 000	
16P009	ETUDES DE PREFAISABILITE D'UNE PLACE DE MARCHE AU CUK	5 000 000	
001812	DIVERS TRAVAUX INTERCOMMUNAUX GRAND NOUMEA	3 547 000	
OPNI - 21	OPERATION NON INDIVIDUALISEE	3 000 000	
OPNI - 23	OPERATION NON INDIVIDUALISEE	7 000 000	
16P201	TRAVAUX ET EQUIPEMENTS POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES 2016	9 500 000	
16P202	MOBILIER ET MATERIEL SCOLAIRE 2016	1 300 000	
000033	CONST.ECOLE PRIMAIRE DU CUK CA	100 000 000	53 370 000
16P401	EQUIPEMENTS ET TRAVAUX SUR EQUIPEMENTS SPORTIFS 2016	2 500 000	
000512	AMENAGEMENT DU POLE DE LOISIRS DES ERUDITS - CA	5 000 000	
16P402	AMENAGEMENT D'UNE STRUCTURE D'ESCALADE A KOUTIO	2 000 000	1 020 000
16P011	ETUDES DE PREFAISABILITE AIRE DE JEUX D'AUTEUIL	5 000 000	
000811	AMENAGEMENT DU PLATEAU SPORTIF D'AUTEUIL	4 500 000	1 795 000
00115P	GUICHET UNIQUE, POLE SOCIAL ET POPULATION	20 000 000	
16P801	TRAVAUX DE VOIRIES 2016	62 000 000	
16P802	TRAVAUX SUR RESEAU PLUVIAL 2016	1 500 000	
16P803	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC 2016	5 000 000	
000311	CONSTRUCTION RESERVOIR DUMBEA NORD		16 100 000
16P804	AMENAGEMENTS ZAC DUMBEA SUR MER		50 000 000
001712	TRANSPORTS URBAIN ET SUBURBAIN	21 306 000	
OFI - C16	EMPRUNT - REMBOURSEMENT DU CAPITAL	236 401 000	
OSS - 040	TRAVAUX EN REGIE	20 000 000	
OSS - 041	OPERATIONS PATRIMONIALES	48 000 000	
OFI - C16	EMPRUNT		585 394 138
OSS - 040	AMORTISSEMENTS		50 000 000
OSS - 041	OPERATIONS PATRIMONIALES		48 000 000
OSS - 021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		243 744 500
	TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT 2016	1 149 423 638	1 149 423 638

Balance générale du budget principal primitif 2016

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

3 257 675 000 XPF

- SECTION D'INVESTISSEMENT

1 149 423 638 XPF

TOTAL

4 407 098 638 XPF

**ANNEXE 2 : SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME
BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2016**

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		2014	2015	2016	2017
AP MODIFIEES					
AP N° : 00033 CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE DU CUK	428 000 000		60 000 000	100 000 000	268 000 000
AP N° : 0024P – CONSTRUCTION DU POLE ADMINISTRATIF SUD	1 020 000 000	125 386 000	399 614 000	495 000 000	0
AP N° : 000811 – AMENAGEMENT POLE SPORTIF AUTEUIL	155 345 161		15 845 161	4 500 000	135 000 000
AP NOUVELLES A CREER					
AP N° : 16P001 – ACQUISITION DE VEHICULES ROULANTS	25 000 000			5 000 000	20 000 000
AP N° : 16P008 – AMENAGEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL	100 000 000			40 000 000	60 000 000
AP N° : 00115P – REALISATION D'UN POLE SOCIAL	50 000 000			20 000 000	30 000 000
AP N° : 16P402 – REALISATION D'UNE STRUCTURE D'ESCALADE A KOUTIO	42 000 000			2 000 000	40 000 000